

Le Mot du Président

Le Conseil Départemental de l'Accès au Droit de Vaucluse est heureux de vous présenter son 1er Guide des Professionnels du Droit.

Une société apaisée est une société où chaque citoyen dispose de la pleine connaissance de ses droits et des moyens lui permettant de les exercer.

Dans un environnement législatif de plus en plus complexe et touffu, l'accès au Droit équivaut parfois, à un parcours du combattant et les plus fragiles, les plus démunis de nos concitoyens se trouvent, par méconnaissance ou par découragement, privés de certains de leurs droits. Or, la Justice doit être partout et pour tous !

Aucun territoire ne doit en être exclu et aucun citoyen, administré ou justiciable ne doit en être tenu à l'écart. La vocation du Conseil Départemental de l'Accès au Droit est, précisément, de rapprocher la Justice du justiciable et de permettre à celui-ci de connaître tant ses obligations que ses droits et de pouvoir les faire valoir en disposant de conseils pertinents, dispensés par des professionnels du Droit (Avocats, Huissiers, Notaires), ou d'un accompagnement et d'un soutien de la part d'une association partenaire (AMAV, CIDFF, ADIL, etc.).

Grâce à la forte implication de ses partenaires, tant institutionnels qu'associatifs et le soutien massif du Service de l'accès au droit et à la justice et de l'aide aux victimes, le Conseil Départemental de l'Accès au Droit de Vaucluse a retrouvé de la vigueur et il développe, dans le cadre d'un programme d'action ambitieux, son maillage du territoire départemental par la création de nouveaux Points d'Accès au Droit dont celui, si longtemps espéré et enfin concrétisé, de Carpentras. Cette plaquette d'information, contenant une présentation synthétique des principaux partenaires du CDAD et rappelant leurs missions, est un jalon de plus sur le chemin de l'accès au Droit dans le Département de Vaucluse.

Ce sont ces partenaires (Service d'Accueil Unique du Justiciable, Barreaux d'Avignon et de Carpentras, Chambre Départementale des Huissiers, Chambre Départementale des Notaires, CIDFF, AMAV, ADIL, Déléguée du Défenseur des Droits, Médiateurs et Conciliateurs de Justice, etc.), qui font vivre le CDAD et qui, par leur implication et leur expertise, en font un creuset où les énergies se juxtaposent et se mêlent pour devenir synergie !

Qu'ils reçoivent, ici, le témoignage de ma reconnaissance. **"Tout seul on va plus vite, ensemble on va plus loin"** ! Tel est le credo du Conseil Départemental de l'Accès au Droit de Vaucluse qui n'existe que par vous et pour vous. Faites-en bon usage !



Ghani BOUGUERRA
Président du Tribunal Judiciaire d'Avignon
Président du CDAD de Vaucluse

